

# Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

« En France, quand on veut enterrer un problème, on crée une commission » (Georges Clémenceau)...  
...donc à Saint Christol le maire crée une commission sur la tranquillité publique.

Le journal de l'opposition municipale

# GRAND LOTO DIMANCHE 23 DECEMBRE 15H MAISON POUR TOUS

## NOMBREUX LOTS

2€ le carton - 10€ les 6  
Pensez à amener vos pions

En attendant le prochain numéro...

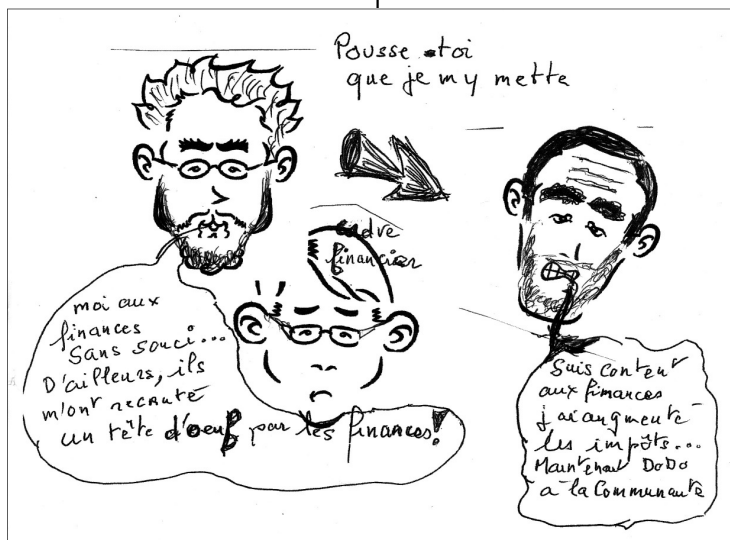
### AGGLO AGGLO AGGLO... JUSQU'À LA LIE

Le conseil municipal du 30 octobre a été en grande partie consacré aux votes de désignation des 7 délégués de la commune à l'ag-glo. Chaque vote s'est vu illustré par le même résultat : (sur 29 bulletins) 22 voix pour le candidat de l'équipe majoritaire, 4 abstentions, et 3 voix pour le candidat du groupe PS. On ne peut nier, au moins, une certaine fermeté dans les convictions affichée...

Que l'opposition de droite se réfugie dans l'abstention (y compris le « modém » nouveau), ça peut se

comprendre.

Mais que le groupe majoritaire s'arc-boute sur le refus systématique d'un partage pourtant à gauche de la représentation de la commune au conseil de l'ag-glo (ne serait-ce que sur un ratio de 1/7...), voilà qui doit amener les Saint Christolens à se poser des questions sur la volonté réelle de l'équipe municipale à appliquer son principe de démocratie (celui de clarté, quant à lui, restant décidément... dans l'ombre du totalitarisme dogmatique).



Serge BOULAY  
Conseiller Municipal

**Courrier adressé par Ghislaine BINGLER, Serge BOULAY et Grégory THOMAS, Conseillers Municipaux d'opposition à Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur.**

\* \* \*

Saint Christol lez Alès, le 3 novembre 2012.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes trois élus socialistes du conseil municipal de la Commune de Saint Christol lez Alès (Gard - 30380) et tenons à vous alerter sur un problème relatif à cette commune, problème relevant de votre compétence.

Saint Christol lez Alès est une petite ville d'environ 7000 habitants à proximité immédiate (4km) de la ville d'Alès (40 000 h) et fait partie de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès. Elle fut même une des communes fondatrice de cette communauté.

En fonction de cette situation, en 2000, s'est posé le problème du rattachement de notre commune, à l'époque en zone de gendarmerie, à la zone de police d'Alès qui, alors, regroupait Alès et La Grand Combe (commune de moins de 5000h à 15km d'Alès).

Ainsi dans le cadre de la réorganisation de ces services, le Maire Socialiste de l'époque de Saint Christol, Jean Sirvin, reçut une demande du Préfet du Gard Michel Gaudin, de rattacher sa commune à la zone de police d'Alès, la Grand Combe acceptant de son côté son basculement en zone de gendarmerie.

Après négociations avec le Préfet, Jean Sirvin accepta le rattachement de sa commune en zone de police à la condition expresse, acceptée par le Préfet, de la création d'UN POSTE LOCAL DE POLICE, ouvert dans la journée avec un effectif de 2 policiers titulaires et 2 adjoints qui, ainsi, complèteraient les effectifs de la police municipale (2 agents). Après aval du Conseil Municipal, la commune s'engagea à fournir et aménager un local (4 pièces en centre ville) pour le bureau de police nationale, l'administration l'équipant en moyens de transmission et de sécurité. Le nouveau bureau avec les effectifs de police fut d'ailleurs ouvert le 3 janvier 2000 et inauguré très officiellement par le Préfet Gaudin et le Sous Préfet le 3 mars 2000 (cf pièce jointe).

Jusqu'en 2008, l'ensemble fonctionna de manière correcte, les fonctionnaires de police présents (dont un OPJ) effectuant des permanences régulières ouvertes au public pour enregistrer doléances et plaintes et organisant des rondes de surveillance dans les quartiers, en particulier en direction des sec-

teurs sensibles (exemple : les zones commerciales). De son côté le Préfet Gaudin appelé à d'autres fonctions de responsabilités au sein de la police nationale fut très soucieux du respect de l'accord et du maintien du poste local.

Depuis 2008 et le changement de municipalité, on assista de la part des responsables locaux et départementaux de la police nationale, bien entendu en relation avec la « nouvelle politique » de restriction des effectifs et des moyens, à une remise en cause continue du poste de police local: limitation des heures d'ouverture et des effectifs pour aboutir à la situation présente : SA QUASI FERMETURE.

Le résultat ne se fit pas attendre à tort ou à raison, la population se sentit délaissée par les forces de l'ordre et le moindre fait de délinquance développa encore cette psychose. Très récemment (durant le 1° semestre) une série d'agressions contre de petits commerçants locaux ne fit qu'envenimer les choses et amena la municipalité qui n'avait pratiquement pas réagi devant la fermeture du poste de police local, à provoquer deux réunions avec les commerçants, les autorités compétentes (police et sous préfecture) sans résultat tangible.

En conséquence, lors du dernier Conseil Municipal (septembre 2012), une délégation de commerçants sous la conduite de la Présidente de l'UCIA interpella la mairie et réclama la mise en place de la vidéo surveillance dans la zone commerciale.

A nos yeux cette solution devrait faire l'objet d'une étude très précise d'impact et d'efficacité avant sa mise application et ne pourrait être que partielle vue la configuration géographique très étalée et éparpillée de la commune (environ 90 km de voiries). PAR CONTRE LE RETABLISSEMENT DANS LA PLENTITUDE DE SES FONCTIONS (permanences et rondes de surveillance) DU POSTE LOCAL DE LA POLICE NATIONALE NOUS PARAÎT ESSENTIEL ET SUSCEPTIBLE DE RESOUDRE UNE GRANDE PARTIE DES PROBLEMES. Ainsi, nous souhaitons que vous-même et vos services puissiez examiner favorablement cette demande qui par le biais de moyens limités 3 à 4 fonctionnaires et un local et matériel existants apporterait une réponse positive à l'inquiétude légitime de la population.

Sachant tout l'intérêt que vous apportez au maintien de la légalité républicaine, soyez assuré, Monsieur Le Ministre, de notre entier dévouement et notre haute considération.

### **ZIG ET ZAG**

*Lors du précédent mandat, la municipalité de l'époque et son maire Jean Sirvin, avait, volontairement, laissé une place à l'opposition parmi les 7 délégués saint christolens à l'agglomération du Grand Alès. Le délégué d'opposition était Philippe Roux, le maire actuel: tout au long du mandat, systématiquement au sein de l'agglomération, il vota contre toutes les grandes décisions.*

*Sous son mandat, la majorité actuelle, « en toute démocratie » monopolisa à son profit les 7 places de délégués à l'agglomération du Grand Alès et systématiquement vota toutes les grandes décisions proposées par le Président UMP Roustan.*

*Plus récemment, au conseil municipal de septembre, la majorité actuelle émit, d'une courte tête, un vote favorable à l'élargissement du Grand Alès à 50 communes mais refusa la représentation qui en découlait de 184 délégués dont 7 saint christolens au Conseil de la nouvelle agglomération. Au Conseil municipal d'octobre, en toute logique et « démocratie », la majorité actuelle élit 7 de ses membres au Conseil de la nouvelle Agglomération et ne laissa aucun poste à l'opposition.*

*Au Conseil de novembre de la nouvelle agglomération, désormais appelé Alès Agglomération, il n'y eut qu'un seul candidat pour la présidence: Max Roustan (Maire UMP d'Alès). Aucun des 184 délégués ne s'opposa à lui et lors du vote il n'y eut que 19 abstentions et aucun vote contre.*

*Les temps changent...Les hommes aussi, n'est ce pas Monsieur le Maire de Saint Christol ?!*